

Appel à candidature

Date limite de remise des dossiers le dimanche 31 mars 2019

Préambule

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville de Sceaux (Hauts-de-Seine) développe tout au long de l'année des actions de valorisation de la création artistique.

À cette fin, la Ville organise aux mois de juillet et août un festival prenant la forme d'une exposition collective consacrée à la création contemporaine dans le domaine des arts plastiques et intitulé « Estivales Art Contemporain ».

Pour la deuxième édition qui se déroulera en 2019, le projet se tiendra dans l'espace d'exposition de l'hôtel de ville, à savoir : dans la vitrine, sur le mur rouge, ainsi que dans le jardin de l'hôtel de ville.

Appel à candidature

- L'exposition collective s'adresse à tous les artistes professionnels ou en voie de professionnalisation, sans distinction de lieu de résidence ni de nationalité. L'artiste candidat doit être majeur au moment de la soumission de sa candidature.
- Chaque artiste peut présenter jusqu'à trois œuvres dans le cadre de sa candidature. Les œuvres constituées de supports distincts formant un ensemble cohérent, tels que les diptyques ou triptyques, sont autorisées.
- Les œuvres doivent offrir une représentation de la création contemporaine plastique actuelle, ouverte à tous.
- Les œuvres doivent être finies et abouties au moment de la candidature de l'artiste. Aucune œuvre au stade de projet ne sera acceptée.
- Les œuvres peuvent être des créations individuelles ou collectives.
- Le choix du médium des œuvres est libre. Cependant, pour des raisons logistiques et pratiques, les supports vidéo ou audio, ainsi que les performances sont exclus.
- L'exposition se déroulera principalement à l'intérieur. Les candidatures présentant des œuvres destinées à être exposées uniquement à l'extérieur seront recevables mais leur sélection sera limitée et contrainte.
- Aucune œuvre proposée ne doit avoir été déjà présentée à l'hôtel de ville de Sceaux.
- L'artiste, si une ou plusieurs de ses œuvres sont retenues par le comité de sélection, s'engage à exposer celles-ci dans le lieu d'exposition prévu pendant toute la durée du festival. Les œuvres retenues ne pourront en aucun cas être substituées par d'autres au moment de l'exposition.
- L'artiste intéressé doit présenter sa candidature sous format numérique et remplir le formulaire d'inscription joint.

Le dossier doit obligatoirement comporter :

- La **fiche d'inscription** dûment remplie et signée ;
- Un **portrait photographique** de l'artiste ;
- Une **courte biographie** de l'artiste ;
- Les **coordonnées** de l'artiste : adresse postale, coordonnées portable et mail, ainsi que site internet s'il y a lieu ;
- Au minimum, **2 photographies de chaque œuvre** réalisée présentant celle-ci sous des angles différents. Les photographies des œuvres doivent être toutes au format 300 dpi ;
- Les **titres, matériaux, dimensions** (modalités d'installation particulière de chaque œuvre s'il y en a), et l'année de création de chaque œuvre ;
- L'**emplacement privilégié** (intérieur ou extérieur) ;
- Un **texte court présentant chaque œuvre** ;
- L'**estimation du prix de chaque œuvre** proposée pour l'assurance.

Sélection des œuvres

- L'exposition se fait par appel à candidature puis sélection par un comité de sélection. Le comité sélectionne les œuvres en fonction de leur qualité artistique, de la cohérence des œuvres entre elles et des contraintes spatiales et techniques des lieux d'exposition.

- Le comité pourra choisir de retenir entre une et trois œuvres parmi celles proposées par le candidat. Il pourra également ne retenir aucune des œuvres proposées par ce dernier.
- La décision du comité est sans appel et la sélection n'est pas motivée auprès des artistes dont aucune œuvre n'aurait été retenue.

Date de remise des dossiers

- **La date limite de candidature est fixée au dimanche 31 mars 2019.** Toute candidature adressée après cette date ne pourra être retenue.
- Les dossiers sont à envoyer sous format numérique à l'adresse suivante : culture@sceaux.fr

Calendrier de la manifestation

- Date limite de remise des dossiers de candidatures : dimanche 31 mars 2019
- Date d'annonce de la sélection aux candidats : avril 2019
- Date de livraison des œuvres : mercredi 26 juin
- Dates d'installation : entre le jeudi 27 juin et le lundi 1^{er} juillet
- Dates d'ouverture de l'exposition au public : du mardi 2 juillet au jeudi 29 août 2019
- Date du vernissage: mardi 2 juillet (19h30)
- Date de reprise des œuvres : vendredi 30 août

Modalités de l'exposition

- Les œuvres sélectionnées sont installées par la Ville. Si l'installation d'une œuvre nécessite des précautions particulières ou présente une complexité manifeste, l'artiste devra être présent lors du montage et du démontage.
- Les œuvres doivent être prêtes à accrocher (systèmes de fixation fournis par l'artiste).
- Dans le cas d'une œuvre destinée à être suspendue sur un mur ou depuis un plafond, le poids de celle-ci devra être raisonnable afin de permettre une installation facile et de ne pas risquer d'endommager le lieu d'exposition.
- La scénographie de l'exposition relève de la Ville et de Christophe DELAVault, *curator* de l'exposition, avec l'avis du comité de sélection.
- Les œuvres sont assurées par la Ville.
- L'exposition est accessible au public aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville en période estivale, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf le jeudi après-midi, et le samedi de 9h à 12h, sauf entre les samedis 14 juillet et 18 août inclus.

L'acte de candidature vaut acceptation de tous les items précisés dans le présent document.

Renseignements

Service de l'Action culturelle
Ville de Sceaux

- Jérôme PALLAVICINI, chef du service de l'Action culturelle
 - Alexis CORDIER, chargé de mission Programmation culturelle
- Coordonnées : 01 41 13 32 52 / culture@sceaux.fr

Formulaire à retourner sur culture@sceaux.fr, le dimanche 31 mars au plus tard.

COORDONNEES DE L'ARTISTE :

Dans le cas d'un travail ou d'une œuvre collective avec un ou plusieurs artistes, merci de le préciser, en notant le nom et prénom de chaque artiste associé.

Nom :

Prénom :

Qualificatif de l'artiste (sculpteur, peintre, graveur, plasticien, photographe...) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

Email :

Site Internet :

Exerce mon activité en qualité d'artiste :

☐ en voie de professionnalisation (étudiant, reconversion professionnelle, etc.)

☐ professionnel, cas échéant :

- n° Maison des Artistes :
- n° de SIRET :

CONNAISSANCE DE L'APPEL A CANDIDATURE :

J'ai pris connaissance de l'appel à candidature par :

BIOGRAPHIE

DESCRIPTION DU TRAVAIL DE L'ARTISTE

ŒUVRES PROPOSEES (JUSQU'A 3 MAXIMUM)

Œuvre n°1

- Titre :
- Date :
- Matériaux :
- Dimensions :
- Modalités d'installation particulière s'il y en a :
- Phrase descriptive de l'œuvre :
- Valeur d'assurance :

Œuvre n°2

- Titre :
- Date :
- Matériaux :
- Dimensions :
- Modalités d'installation particulière s'il y en a :
- Phrase descriptive de l'œuvre :
- Valeur d'assurance :

Œuvre n°3

- Titre :
- Date :
- Matériaux :
- Dimensions :
- Modalités d'installation particulière s'il y en a :
- Phrase descriptive de l'œuvre :
- Valeur d'assurance :

Joindre en annexe au moins 2 photographies de chaque œuvre (au format 300 dpi) présentant celles-ci sous des angles différents.

L'acte de candidature vaut acceptation de tous les items précisés dans l'appel à candidature.

Date et lieu :

Signature de l'artiste :